

BERYT



Elie Oberd

Second Appel à proposition

Le Bureau régional de l'UNESCO à Beyrouth lance un deuxième appel aux professionnels et acteurs de la culture affectés par les conséquences de l'explosion du port de Beyrouth afin qu'ils soumettent des propositions pour le développement de productions culturelles dans les quartiers touchés.

Cette aide d'urgence sera fournie dans le cadre du projet BERYT (The Beirut Housing Rehabilitation Cultural Heritage and Creative Industries Recovery) financé par le Lebanon Financing Facility (LFF) et administré par la Banque mondiale.



Canada



KFW



CONTEXTE

Le 4 août 2020, les explosions de grande ampleur dans le port de Beyrouth ont dévasté la ville, y compris certains de ses quartiers urbains les plus historiques et les plus dynamiques sur le plan culturel. Ces quartiers abritaient une communauté talentueuse d'artistes émergents et établis, de créateurs et de professionnels de la culture, avec de nombreuses galeries, cinémas, théâtres, bibliothèques, musées, espaces d'apprentissage (écoles et clubs de musique et de danse), studios d'enregistrement, espaces culturels, ainsi que plusieurs ateliers, boutiques de créateurs et d'artisans, faisant de ces quartiers un haut-lieu de l'économie créative libanaise.

Les industries culturelles et créatives (ICC) sont l'un des secteurs les plus dynamiques de l'économie libanaise. Avant la crise actuelle, la contribution des industries culturelles et créatives libanaises était éminente pour l'économie du pays et son rayonnement. L'explosion a gravement perturbé les activités du secteur - qui étaient déjà précaires en raison de la crise économique et sociale sans précédent que le Liban a connue au cours des trois dernières années - car la plupart des travailleurs créatifs de Beyrouth vivaient ou poursuivaient leurs activités dans les quartiers touchés par les explosions. Outre les dégâts matériels infligés, qui ont contraint à la fermeture ou au délocalisation de nombreuses entités, les explosions ont directement entraîné des retards, l'annulation ou l'arrêt définitif d'activités culturelles, ce qui a entraîné des répercussions négatives sur les moyens de subsistance des acteurs du secteur.

Un premier appel à propositions a été publié entre mars et avril 2023, et a abouti à la sélection de

- **93** propositions présentées par des associations, des collectifs, des groupes d'artistes, et des praticiens individuels du secteur de la Culture.

OBJECTIVE

Ce nouvel appel à propositions vise à atteindre en priorité les praticiens les plus vulnérables des industries culturelles et créatives et à les aider à relancer leur créativité grâce à des subventions d'aide d'urgence.

L'objectif de ce deuxième appel est d'accorder des subventions à au moins 45 professionnels de la Culture, dans la limite des fonds disponibles. Seules les propositions soumises par un ou deux professionnels seront considérées comme éligibles.

*Les lignes directrices ci-après précisent les critères d'éligibilité et d'évaluation ainsi que des informations sur les montants des subventions. Les candidats intéressés sont invités à soumettre une proposition détaillée (en anglais, arabe ou français), en utilisant **le formulaire de demande** approprié et en fournissant les pièces justificatives nécessaires. Les demandes peuvent être soumises entre **17 janvier - 28 février 2024** à minuit, heure de Beyrouth. Les demandes doivent être soumises par mail à l'adresse suivante : **CCI-BERYT@unesco.org** ou déposées directement au bureau de l'UNESCO à Beyrouth - Ahmad El Ahmad Street, en face de la Cité Sportive, Bir Hassan (<https://goo.gl/maps/ZdSUXVAiY2kvmPfU7>) Pour de plus amples informations, veuillez nous contacter à l'adresse suivante **CCI-BERYT@unesco.org** ou appeler au +961 1 850 013/4/5 (Ext. 324)*

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ÉLIGIBILITÉ



saeedlex/Shutterstock.com

Les propositions éligibles comprennent toutes les activités liées à la création, à la production, à la distribution et à l'exposition/diffusion d'activités culturelles et créatives, ainsi qu'à la transmission de compétences et de pratiques visant à sauvegarder les connaissances culturelles, le patrimoine et l'artisanat local.

Domaines et types d'activités éligibles

Trois domaines seront considérés prioritaires dans ce deuxième appel à propositions :



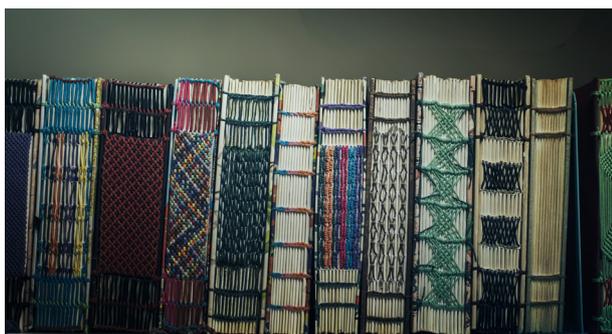
UNESCO

Le patrimoine culturel immatériel fait référence aux pratiques, représentations, expressions, connaissances et compétences transmises de génération en génération que les communautés reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel. Les productions de cette catégorie comprennent, sans s'y limiter, des activités de sensibilisation au patrimoine culturel immatériel du Liban et à l'importance de sa sauvegarde, ainsi que des ateliers de développement des compétences et de renforcement des capacités visant à sauvegarder les pratiques locales, les compétences et les connaissances traditionnelles.

Le patrimoine culturel immatériel comprend les domaines suivants :

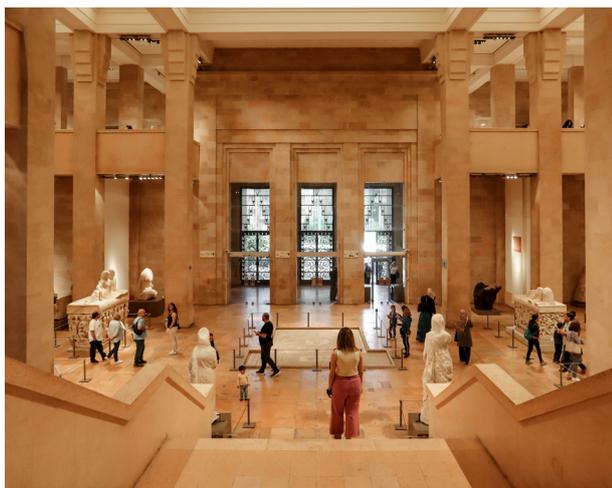
- **Les traditions et expressions orales** : elles comprennent, sans s'y limiter, diverses formes orales, notamment les proverbes, les devinettes, les contes, les comptines, les légendes, les mythes, les chants et poèmes épiques, les prières, les chants, les chansons et les représentations théâtrales.
- **Les arts du spectacle** : comprennent, sans s'y limiter, la musique, la danse et le théâtre, la pantomime et les vers chantés.
- **Les pratiques sociales, les rituels et les événements festifs** : comprennent, sans s'y limiter, les activités communautaires qui contribuent à marquer le passage des saisons, les événements du calendrier agricole ou les étapes de la vie d'une personne.
- **Les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers** : ce domaine comprend la sagesse écologique traditionnelle, la connaissance de la faune et de la flore locale, les systèmes de guérison traditionnels, les rituels, les croyances, les rites initiatiques, les cosmologies et le chamanisme.
- **L'artisanat traditionnel** : compétences et connaissances en matière de production d'objets artisanaux.

theodorcaba99/Shutterstock.com



La Littérature et la Presse englobent tous les projets qui se concentrent sur les auteurs et experts. Le financement sera accordé à la production indépendante locale et aux productions culturelles qui comprennent, sans s'y limiter, des nouvelles en arabe et des initiatives de quartier visant à revitaliser le secteur, telles que l'organisation d'ateliers.

Andrei Antipov/Shutterstock.com



Le Patrimoine et le tourisme se concentrent sur les activités touristiques liées à la promotion du patrimoine local matériel et immatériel. Les productions comprennent, sans s'y limiter, des visites guidées du patrimoine, des brochures touristiques et des événements visant à promouvoir le riche patrimoine local, y compris la gastronomie locale, ce qui contribuerait à attirer le tourisme local et international et à augmenter les recettes locales.

Les propositions relatives aux secteurs suivants seront prises en considération en fonction de la disponibilité des fonds :

UNESCO



Les Arts visuels, incluant la photographie, les beaux-arts et l'artisanat. Les productions culturelles soutenues par ce projet comprennent, entre autres, des expositions locales, des projets photographiques, des foires/festivals visant à promouvoir l'artisanat traditionnel, des formations techniques pour améliorer les techniques artisanales et d'autres ateliers de développement des compétences/renforcement des capacités visant à sauvegarder les pratiques locales, les compétences et les connaissances traditionnelles des artisans.

Zeren Yasa/Shutterstock.com



Les productions d'Art du Spectacle comprennent, sans s'y limiter, les productions théâtrales, musicales, la danse, les spectacles et les foires/festivals locaux au niveau des quartiers. Les productions culturelles soutenues par ce projet comprennent, entre autres, des spectacles vivants dans les quartiers, ainsi que de courts ateliers de développement des compétences pour les arts du spectacle et les professions connexes, telles que les régisseurs, les ingénieurs du son et de l'éclairage, les costumiers, etc.

darylatenas/Shutterstock.com



Les productions du secteur audiovisuel et des médias interactifs particulièrement dans le sous-secteur du cinéma, seront soutenues. Elles comprennent, entre autres, les courts métrages, les podcasts, les documentaires et les festivals qui y sont liés.

Dépenses éligibles

Les dépenses éligibles sont limitées aux dépenses de production/activités culturelles, comprenant les services techniques, l'équipement, les honoraires professionnels artistiques, créatifs et culturels, ainsi que les dépenses opérationnelles.

Dépenses inéligibles

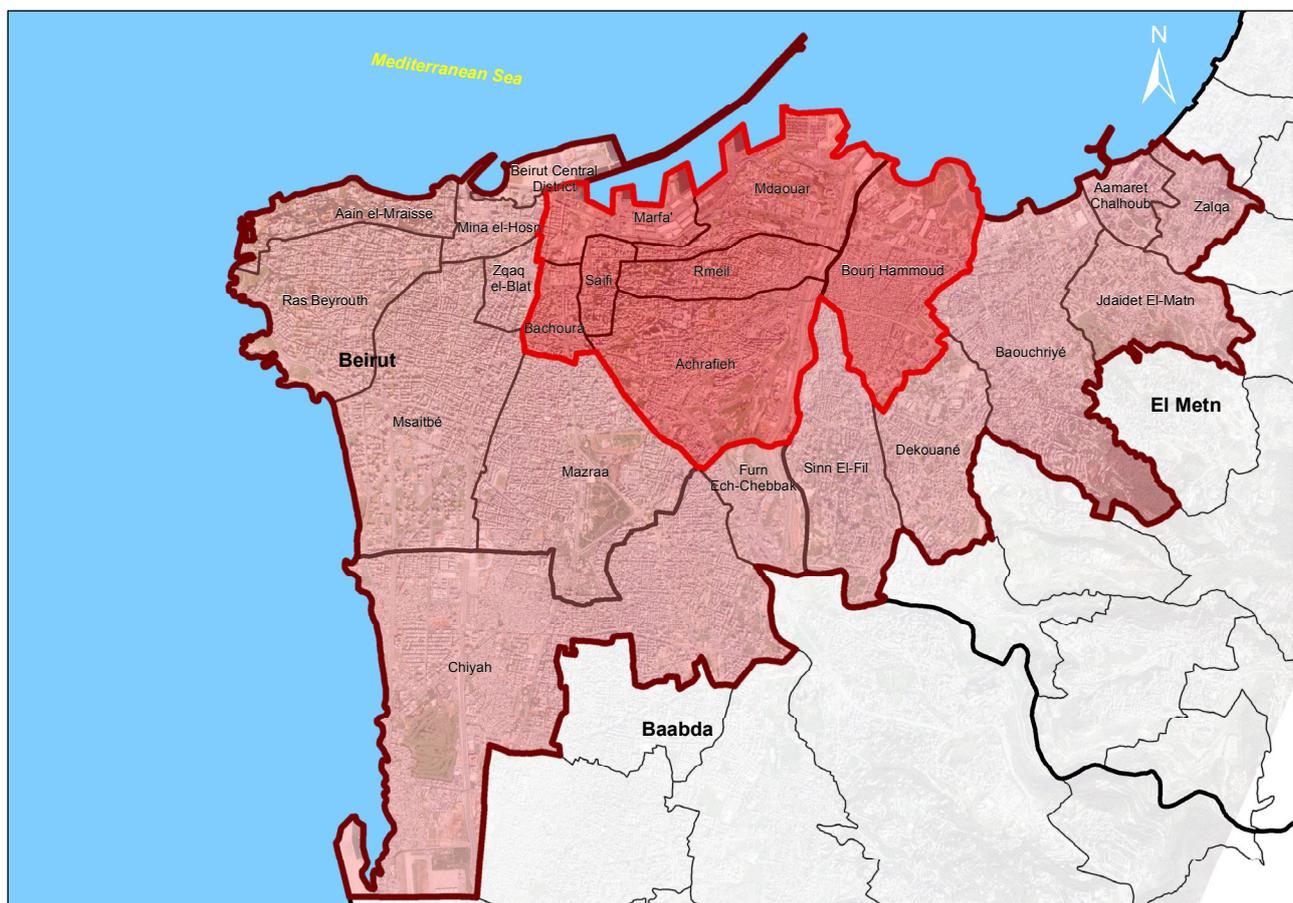
Les dépenses de réhabilitation ou de reconstruction d'espaces ainsi que les coûts de mise à jour des infrastructures ne sont pas éligibles dans le cadre de cet appel à propositions.

Zones géographiques et bénéficiaires éligibles

Les Praticiens les plus vulnérables ayant été affectés par les explosions du port de Beyrouth :

- Artistes et praticiens de la culture touchés par l'explosion.
- Une attention particulière sera accordée aux personnes âgées, aux personnes déplacées, aux personnes à besoins spécifiques, aux réfugiés et aux migrants.
- Professionnels indépendants, propriétaires uniques ou en « freelance » .
- Être des praticiens dans un ou plusieurs des domaines culturels et créatifs ciblés.
- Avoir souffert des conséquences de l'explosion (espaces créatifs, instruments et outils de travail endommagés ou moyens de subsistance affectés).
- Avoir exercé des activités liées aux ICC pendant au moins trois ans au moment de la demande.

Les professionnels de la culture doivent être basés dans la ville de Beyrouth et dans les municipalités adjacentes à Beyrouth qui sont les plus touchées et les plus vulnérables en termes socio-économiques. Les cadastres des municipalités éligibles sont les suivants :



Source: UN-Habitat Lebanon (2023)



First priority



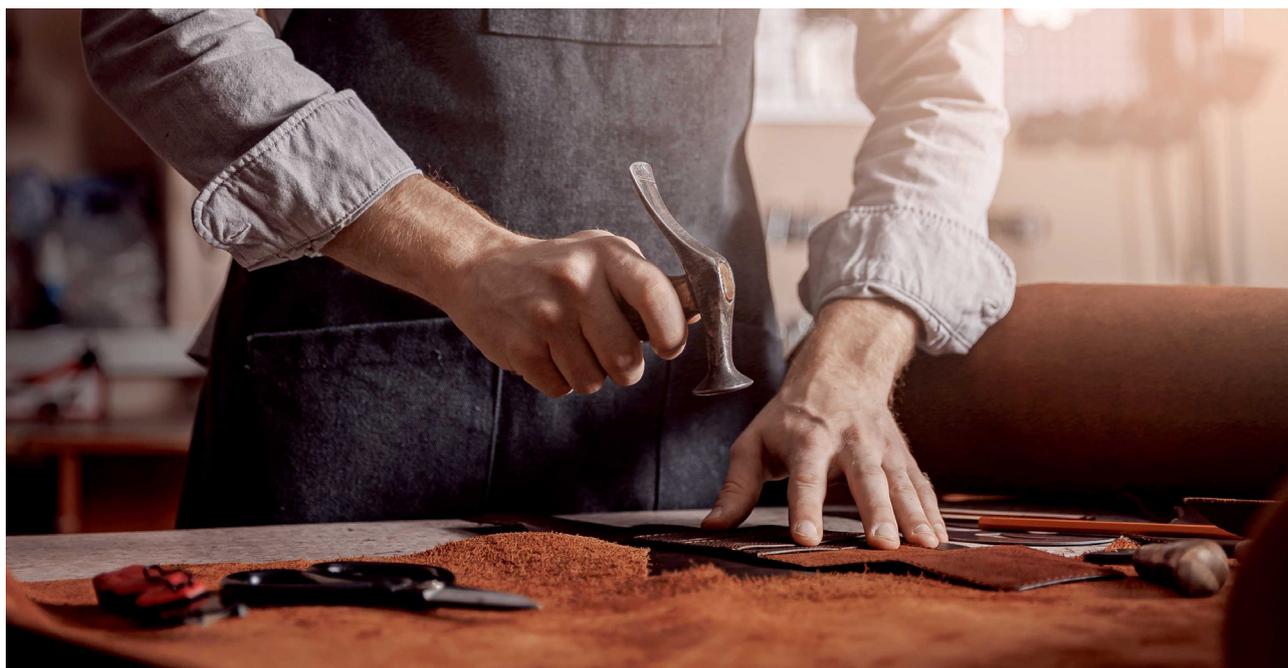
Second priority

0 0.5 1 2 3 4 Km

Les entités telles que les organisations non gouvernementales et les associations enregistrées légalement ne peuvent pas bénéficier d'un soutien dans le cadre du présent appel. Les groupes informels de praticiens et les collectifs de plus de deux personnes seront examinés à titre exceptionnel mais ne seront pas prioritaires pour l'obtention d'un financement. Les praticiens culturels individuels qui ont reçu un soutien dans le cadre du projet B5 et lors du premier appel à propositions BERYT CCI ne sont pas éligibles pour un soutien dans le cadre de cet appel à propositions.

CRITÈRES D'ÉVALUATION DES PROPOSITIONS

Parilov/Shutterstock.com



Les propositions reçues seront évaluées de manière à donner la priorité aux personnes les plus vulnérables. Cette évaluation se fondera sur les données déclarées dans le formulaire de candidature concernant le niveau d'éducation, l'accès aux services de santé, l'emploi, les revenus et les dépenses du ménage, ainsi que l'accès aux prestations d'aide sociale.

Les propositions seront également évaluées sur le plan de la faisabilité technique, notamment pour s'assurer que les activités peuvent être mises en œuvre et achevées dans les six mois suivant la signature du contrat, que le budget est approprié et que les productions culturelles ont lieu dans les quartiers touchés par l'explosion du port de Beyrouth.

Les jeunes, les femmes à faible revenu, les personnes à besoins spécifiques, les personnes âgées, les LGBTQI+, les réfugiés, les personnes déplacées et les immigrés sont fortement encouragés à poser leur candidature.

Une attention positive sera accordée aux projets dont les activités contribuent à :

- **La revitalisation de quartiers** : La proposition peut contribuer à redonner du dynamisme aux quartiers concernés et à les rendre attractifs. Les productions culturelles seront déployées, dans la mesure du possible, dans les espaces publics.
- **Le développement économique** : Le potentiel de la proposition à générer des avantages économiques, directs (création d'emplois temporaires, amélioration des moyens de subsistance) et indirects (augmentation du tourisme local) escomptés, sera clairement expliqué dans la demande.
- **Des valeurs sociales et patrimoniales** : Le potentiel de la proposition qui génère des bénéfices collectifs pour les communautés locales. En outre, la proposition doit décrire comment les productions culturelles renforcent les relations entre les créateurs et les participants aux industries culturelles et créatives.

AIDE A LA PREPARATION DE LA DEMANDE

Tous les candidats peuvent bénéficier gratuitement d'une assistance technique, notamment pour l'élaboration de propositions de projets et de budgets solides. Il est fortement encouragé d'utiliser ce service, étant donné que les propositions techniquement solides ont plus de chances d'être approuvées.

L'assistance technique sera fournie par *Live Love Lebanon*. Les bénéficiaires potentiels peuvent contacter Live Love Lebanon directement par e-mail : cci@livelovebeirut.com et par téléphone : **+961 70 398 112**.

Montant des financements

Proposition portée par un praticien :

Montant Minimum : Pas de minimum

Montant Maximum : US\$ 6,000

Proposition portée par deux praticiens :

Montant Minimum : Pas de minimum

Montant Maximum : US\$ 8,000

Pour plus d'informations, Merci de prendre contact avec nous à CCI-BERYT@unesco.org ou par téléphone au +961 1 850013/4/5 ext. 324

Un mécanisme de règlement des griefs a été mis en place dans le cadre du projet BERYT afin de garantir que les parties prenantes aient la possibilité de fournir un retour d'information, de soumettre des demandes de renseignements et d'informations, ainsi que de déposer des plaintes relatives au projet. Toute personne concernée par le projet ou ayant une opinion à son sujet peut soumettre un retour d'information, une demande d'information ou une plainte relative à ce projet. Les canaux de communication et des informations supplémentaires sur les mécanismes de règlement des griefs sont disponibles à l'adresse suivante :

https://unhabitat.org/sites/default/files/2023/02/lff_grm_flyer_4_digital.pdf

Hotline/WhatsApp : +961 81 582 376